

Journée SSMG

par le Dr Thierry Van der Schueren, médecin généraliste, 5640 Mettet

La médecine générale à l'ère numérique

Morlanwelz, 10 octobre 2009

Dossier médical informatisé au présent

Le dossier médical informatisé (DMI) est destiné à centraliser les données médicales de chaque patient. Ces données doivent être structurées afin d'être ensuite facilement utilisables. La mémoire de stockage de nos ordinateurs est tellement importante qu'elle sera toujours supérieure et meilleure que la mémoire de n'importe quel médecin!

Mais la fonction du DMI ne s'arrête pas là. Il doit aussi faciliter la rédaction de documents, permettre une intégration automatique des résultats et rapports et, constituer une aide à la pratique pour son utilisateur. Pour ce faire, il doit permettre des rappels automatisés, offrir des modules d'aide à la prescription ou à la décision, faciliter la surveillance de la compliance ou la détection de la surconsommation. Enfin, il doit permettre au médecin de détecter facilement et rapidement les patients répondants à certains critères, comme par exemple ceux susceptibles de bénéficier d'un trajet de soins ou de participer à une étude. Un bon DMI permet au médecin une auto-évaluation de son activité et de son action. Il permet, grâce à toutes ces fonctionnalités, un gain de temps, de rendement tout en assurant une fonction de synthèse. Même s'il est vrai qu'au début de l'informatisation de ses dossiers, le médecin devra y consacrer un temps et une énergie importants, cet investissement s'avérera plus que rentable par la suite. Aujourd'hui, grâce aux interconnexions, l'échange de données devient une réalité au service d'une continuité des soins plus complète et plus aisée.

D'après le Dr S. PIRET, médecin généraliste à Binche et concepteur du logiciel Socrate.

Dossier médical informatisé au futur

Le développement futur des logiciels de gestion des DMI dépend à la fois des besoins des utilisateurs et des exigences des autorités, SPF Santé Publique et INAMI. Les médecins ont besoin d'un gain de temps et d'applications permettant d'améliorer la qualité de leur travail. Les appareils ECG, spiromètre ou glucomètre doivent être facilement connectables à leur DMI. Des solutions pratiques et efficaces pour le domicile doivent être développées. Il est également permis de rêver à une intelligence artificielle offrant une aide à la décision en fonction des données contenues dans le DMI du patient.

Les autorités nationales ont des exigences en ce qui concerne la traçabilité dans les DMI labellisés. Cela signifie que chaque accès au DMI doit être retenu en mémoire avec les données d'identification et d'horaire. Les autorités ont même tenté d'exiger que les logiciels puissent fournir les statistiques d'utilisation du DMI afin de permettre une modulation de la prime en fonction de l'utilisation effective de l'outil. Après discussion, cette exigence n'a pas été retenue. Par contre, une autre exigence retenue pour la labellisation est la compatibilité des DMI avec la plateforme informatique nationale E-Health. Le projet E-Health est un projet ambitieux et utile mais quel en sera le prix pour les finances, la tranquillité des prestataires, la confidentialité des données et le respect de la vie privée?

D'après le Dr S. PIRET, médecin généraliste à Binche et concepteur du logiciel Socrate.

Matériel numérique pour le MG et ses besoins

Le médecin généraliste est mobile, il lui faut donc des solutions informatiques mobiles. La portabilité du matériel devrait donc être le premier critère de choix lors de l'achat d'un matériel informatique. Le marché s'est adapté à cette demande et même si le format PDA n'est pas pratique, les ordinateurs « ultrathin », solides et très légers sont adaptés pour les visites à domicile. La véritable solution consiste en un portable qui se connecte grâce au réseau sans fil à un serveur qui supporte le logiciel et la banque de données. Cela permet une meilleure sécurisation des données et l'absence de soucis en cas de perte, vol ou casse du matériel portable. Par contre, le réseau sans fil n'est pas fonctionnel et ne permet pas un véritable usage en visite. La couverture est hypothétique, particulièrement à l'intérieur des maisons et le débit est totalement insuffisant même en réseau 3G. De plus, la confidentialité des données médicales exige que la transmission des informations entre le portable du MG et le serveur soit sécurisée. Ici aussi aucune solution pratique n'existe actuellement.

D'après l'exposé du Dr David SIMON, médecin généraliste à Colfontaine.

L'hypertension de la blouse blanche n'est pas modifiée par le traitement médicamenteux. Il arrive qu'elle ne disparaisse jamais.

SUMHER, c'est quoi ?

SUMmarized Health Electronic Records ou résumé informatisé de données de santé est un condensé des données de santé utiles à la continuité des soins. Ce résumé comporte les traitements actuels du patient, ses allergies, ses intolérances médicamenteuses, ses vaccins et ses problèmes de santé. Ce résumé électronique pourrait être mis à disposition des professionnels de santé sur un serveur sécurisé (p.ex. le Réseau Santé Wallon) et généré à partir du DMI du patient.

D'après le Dr D. SIMON, médecin généraliste à Colfontaine.

Les serveurs de données médicales

Le Réseau Santé Wallon (RSW) est une plateforme qui répertorie les données médicales contenues dans les DMI hospitaliers et des généralistes sans disposer de ces données en interne. Il permet donc d'identifier les données disponibles et de mettre le médecin autorisé en connexion avec ces données là où elles se trouvent. L'avantage du RSW est qu'il est aux mains de la profession. En effet, les médecins généralistes et hospitaliers y siègent à parts égales. Le RSW bénéfi-

cie d'une adhésion massive des hôpitaux wallons, des institutions psychiatriques et des cercles de médecine générale. De plus ce réseau s'est doté d'un comité de surveillance indépendant et d'un règlement d'ordre intérieur particulièrement complet. La liberté du patient est garantie puisque son consentement est indispensable, les médecins sont libres d'y participer ou pas et la confidentialité est assurée. Seule l'existence d'un lien thérapeutique entre le médecin et le patient autorise l'accès aux données. Tous les écarts constatés seront poursuivis devant l'Ordre des médecins et devant les tribunaux. Les serveurs des hôpitaux étant fonctionnels 24h/24, l'accès à leurs données ne pose aucun problème. Par contre, les PC des médecins généralistes n'étant pas accessibles, le serveur du RSW permet d'héberger un SUMHER pour chaque patient identifié par son numéro NISS. Ce résumé doit y être déposé par le médecin traitant via son DMI. Certains logiciels disposent déjà d'une fonction spécifique permettant de réaliser ce dépôt d'information grâce à quelques clics de souris, un lecteur de carte d'identité et le code PIN de la carte d'identité du médecin. La transmission des données exigées dans le cadre des trajets de soins pourrait également être assurée par le Réseau Santé Wallon.

D'après le Dr P. JONGEN, médecin généraliste à Namur.

Internet et médecine

Les maîtres mots de l'internet moderne sont partage et circulation de l'information, et utilisation de l'intelligence collective. Comment optimiser sa veille professionnelle et personnelle sur internet? Grâce à un agrégateur qui rassemblera en une seule page l'essentiel des informations qui vous sont utiles. En effet, selon les souhaits exprimés et sur une page personnalisée, un agrégateur rassemblera les dernières informations parues sur les sites que vous deviez auparavant consulter les uns après les autres. Ainsi sur votre page apparaîtront la météo des prochains jours dans votre ville, les derniers articles du BMJ ou du New England, les titres de votre quotidien favoris et la dernière courbe épidémiologique de la grippe. Le tout est présenté via des titres qui sont également des hyperliens vers l'information originale complète. Un de ces agrégateurs particulièrement simple à utiliser est igoogole.

D'après le Dr L. STAMATAKIS, médecin urgentiste au CHU Tivoli à La Louvière.

La SSMG n'envoie plus de medi-post avec le programme des journées SSMG par courrier préférant la voie du courrier informatique. Cependant, **les médecins désireux de recevoir cette information par courrier ordinaire** peuvent en faire la demande au secrétariat de la SSMG (**Thérèse Delobea**
T. 02 533 09 87)